

ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2023-03 du 03 février 2023 au 16 février 2023

AN05120230216683

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-4, L.452-24 et L.452-36

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

ARRÊTE

Article 1 : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE le 16 février 2023



Le Président du Centre,
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay
Membre du CRO du CNFPT Grand Est

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0512206006921 50001	Adjoint technique	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)	Annulation du recrutement	BROUSSY-LE-PETIT	14/02/2023	05120220704197
V0512209007869 01001	Rédacteur	Secrétaire de mairie (h/f)	Annulation du recrutement	BROUSSY-LE-PETIT	14/02/2023	05120221017785
V0512301009290 99001	Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe, Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe	Instructeur.trice Autorisation du droit des sols	Le grade ne convient pas	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS	09/02/2023	05120230202453